
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°11 publié le
24/11/2008

novembre 2008

Sommaire

Préfecture

POLITIQUE DE L ETAT

Action interministérielle et solidarité

2008318-14 - Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de l'unité des Hautes-Pyrénées (DRCCRF)

2008329-05 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales au sous-préfet de Bagnères de Bigorre pour le 25 novembre 2008

Arrêté n°2008318-14

Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de l'unité des Hautes-Pyrénées (DRCCRF)

Administration : Préfecture

Bureau : Action interministérielle et solidarité

Signataire : Directeur Régional de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes Midi-Pyrénées

Date de signature : 13 Novembre 2008

PRÉFECTURE DES HAUTES PYRÉNÉES

Direction régionale de la Concurrence
De la Consommation
Et de la Répression des Fraudes

ARRÊTE n°2008-13 portant subdélégation de signature aux agents de l'unité des Hautes Pyrénées

Le Directeur régional

- VU le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU le décret du 29 octobre 2007 nommant M Jean-François DELAGE préfet du département des Hautes Pyrénées,
- VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2008 de Madame la Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, nommant M Jean BÊCHARD, directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Midi-Pyrénées
- VU l'arrêté ministériel du 19 septembre 2008 nommant Mme Martine VAYNE chef de l'unité départementale des Hautes Pyrénées
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008-193-09 du 11 juillet 2008 portant délégation de signature à M Jean BÊCHARD, directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

A R R E T E

ARTICLE 1er :

En cas d'empêchement de M Jean BÊCHARD, délégation est donnée à Mme Martine VAYNE, chef de l'unité des Hautes Pyrénées de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, à l'effet de signer, l'ensemble des actes d'administration relevant des attributions et compétences de l'unité dans le département des Hautes Pyrénées

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Martine VAYNE, délégation est donnée dans les mêmes conditions à MM Michel HOURNE-RAUBET, Alain TOUZET, Dominique DINAND et Vincent BOUTIN, inspecteurs.

ARTICLE 2 : le directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et Mme VAYNE et MM HOURNE-RAUBET, TOUZET, DINAND et BOUTIN sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

A Toulouse, le 13/11/2008

Le directeur



Jean BÊCHARD

Arrêté n°2008329-05

**Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales au sous-préfet de
Bagnères de Bigorre pour le 25 novembre 2008**

Administration : Préfecture

Bureau : Action interministérielle et solidarité

Signataire : Préfet

Date de signature : 24 Novembre 2008



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ETAT

Bureau de l'Action Interministérielle
et de la Solidarité

**ARRETE N° 2008-
accordant la suppléance
des fonctions préfectorales
à M. Frédéric LOISEAU, sous-préfet
de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre
le 25 novembre 2008 jusqu'à 17 h00**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 31 août 2007 nommant M. Frédéric LOISEAU sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre ;

Vu le décret du 29 octobre 2007 nommant M. Jean-François DELAGE préfet du département des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 30 octobre 2007 nommant Mme Hélène ROULAND-BOYER sous-préfète d'Argelès-Gazost ;

Vu le décret du 5 juillet 2008 nommant M. Christophe MERLIN, commissaire de police, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Considérant l'absence simultanée, le mardi 25 novembre 2008 jusqu'à 17 h00, de M. Jean-François DELAGE, préfet du département des Hautes-Pyrénées, de M. Christophe MERLIN, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées et de Mme Hélène ROULAND-BOYER, sous-préfète d'Argelès-Gazost ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : M. Frédéric LOISEAU, sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le mardi 25 novembre 2008 jusqu'à 17h00.

ARTICLE 2 : M. le sous-préfet de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tarbes, le 24 novembre 2008
Le Préfet,

Jean-François DELAGE